



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	38 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 02 décembre 2020

Date d'affichage : 02 décembre 2020

### SEANCE DU 08 DECEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le huit du mois de décembre à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au complexe sportif à Aigueperse.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Dominique TIXIER, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Catherine CUZIN a donné pouvoir à Stéphane BARDIN  
Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT

#### Absents représentés :

#### Absents :

Roland GENESTIER

Secrétaire de séance : Christelle CHAMPOMIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2020-149 : VOIE VERTE - VIA ALLIER

Rapporteur : Claude Raynaud

Deux réunions se sont tenues :

- Le comité d'itinéraire organisé par la Région.
- Une réunion des maires organisée par le Département.

Lors de ces réunions, des tracés de la future voie verte ont été présentés.

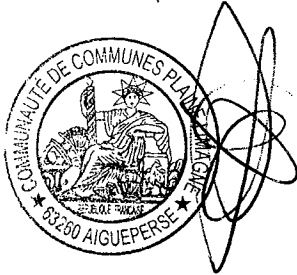
Ces tracés semblent susciter nombreuses questions au regard des usages existants. Pour une meilleure acceptabilité, un travail de concertation plus fin doit être entrepris. Ce travail pourra mener à des modifications mineures du parcours, à des échanges parcellaires nécessaires et une présentation de la charte de fonctionnement de la voie verte.

Ainsi, il est proposé que la communauté de communes Plaine Limagne organise, avec le Département et la Chambre d'agriculture des réunions de concertations à partir du 15 janvier 2021, dans le respect des gestes barrières, dans les communes concernées, en invitant l'ensemble des acteurs concernés (propriétaires, exploitants agricoles...).

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés d'autoriser le président de la communauté de communes à organiser des réunions de concertations telles qu'exposées ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au Registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 11/12/2020  
Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

